



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

1134, Grande Allée Ouest, RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5

T 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
F 418 651-1127

fqm.ca

Québec, le 26 mai 2026

SAINT-AUBERT, QC G0R 2R0

Municipalité / Ville : Saint-Aubert
Adresse de la propriété visée :
Matricule visé :

Madame, Monsieur,

La Municipalité de Saint-Aubert a confié à FQM Évaluation foncière le mandat de procéder à la mise à jour du dossier d'évaluation foncière de votre propriété, conformément aux dispositions de l'article 36.1 de la Loi sur la fiscalité municipale. À cet effet, nous sollicitons donc votre collaboration pour mettre à jour les renseignements apparaissant au dossier de votre propriété.

À cette fin, vous trouverez ci-dessous un code d'accès au formulaire disponible sur le site web : <https://epropriete.com/fr/>

Votre code d'accès :

Matricule :

Pour remplir le formulaire, un ordinateur, tablette ou téléphone intelligent est nécessaire en utilisant le navigateur de Google Chrome, de Microsoft Edge, de Safari ou de Mozilla Firefox. Nous comptons sur votre collaboration afin que le formulaire soit validé dans les trente (30) jours de la réception des présentes.

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle. Vous trouverez à l'endos de la présente un extrait de la Loi sur la fiscalité municipale régissant la confection des rôles d'évaluation foncière où l'on indique les responsabilités du propriétaire face à l'évaluateur municipal.

Si vous avez des questions ou besoin d'aide pour compléter le formulaire, SVP Communiquer avec France Gaudreau, par téléphone au 1-866-951-3343 poste 1624, ou par courriel : eval.formulaire@fqm.ca.

Comptant sur votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CARL PROVENCHER, É.A

Extrait Loi sur la fiscalité municipale :

ARTICLE 18 - RENSEIGNEMENTS

18. Le propriétaire ou l'occupant d'un bien ou son mandataire doit fournir ou rendre disponibles à l'évaluateur ou à son représentant les renseignements relatifs au bien, dont ce dernier a besoin pour l'exercice de ses fonctions, selon que ce dernier lui demande de les fournir, au moyen d'un questionnaire ou autrement, ou de les rendre disponibles.

[Renseignements] Le propriétaire d'un terrain ou son mandataire doit, de la même façon, lorsqu'il s'y trouve un bien devant être porté au rôle au nom de son propriétaire en vertu du chapitre V, fournir ou rendre disponibles à l'évaluateur ou à son représentant les renseignements dont ce dernier a besoin pour l'exercice de ses fonctions et qui sont relatifs au propriétaire de ce bien.

[Infraction et peine] Commet une infraction et est passible de l'amende prévue à l'article 16 le propriétaire ou l'occupant d'un bien ou son mandataire qui, sans excuse légitime, ne fournit pas ou ne rend pas disponibles, selon la demande de l'évaluateur ou de son représentant, les renseignements visés aux premier et deuxième alinéas, ou fournit ou rend disponibles de faux renseignements.

Étapes pour remplir le formulaire :

- Nous vous suggérons, avant de remplir le formulaire, de prendre les photos suivantes : façade, arrière, dépendances (remise/garage), cuisine (facultative) et salle de bain (facultative) de votre propriété car vous devrez les joindre au formulaire
- Accéder au portail : www.epropriete.com

- Inscrivez votre code d'accès indiqué à la page 1
- Entrer le numéro de matricule (ex : 9999-99-9999)
- Faire la mise à jour de vos informations
- Un message de validation ainsi que le numéro de validation vous seront expédiés par courriel
- Saisir le code pour compléter la validation